

Visitez notre site Web à [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop)

# Échos de la FHCC

ÉDITION DE L'ONTARIO

## À L'INTÉRIEUR

### Deux ministres

Le nouveau gouvernement libéral a scindé la responsabilité du logement entre deux ministères.

PAGE 3

### Gérer les coûts des services publics

Votre coopérative fait-elle tout ce qu'elle peut pour réduire ses coûts d'énergie? Voyez où vous pourrez trouver de l'aide.

PAGES 4-5

### L'assurance pendant les rénovations

Prenez bien soin de vous assurer avant d'entreprendre des réparations majeures dans votre coopérative.

PAGE 6

### Une bonne première année

L'Ontario Co-operative Association célèbre sa première année comme porte-parole du mouvement coopératif en Ontario.

PAGE 8

## Les élections ontariennes : un nouvel espoir

Les élections ont été bonnes pour l'habitation coopérative en Ontario. Les Ontariens ont voté pour le changement, et élu un gouvernement qui a promis de faire un retour dans l'habitation.

« Les membres des coopératives ont reconnu toute l'importance de ces élections pour nous, et ils n'ont pas laissé filer l'occasion », a déclaré **Harvey Cooper**, gestionnaire des Relations gouvernementales de la Région de l'Ontario. « Il y a eu d'innombrables exemples de militants du mouvement coopératif qui ont rencontré des candidats, soulevé des questions lors d'assemblées publiques et se sont portés « à la défense des coopératives ». Les membres des coopératives méritent une tape dans le dos pour leur participation énergique au processus politique. »

Pendant la campagne *Défendons nos coops*, les membres des coopératives ont réclamé une action sur deux points essentiels :

- la production de plus de logements abordables
- l'aménagement de la *Loi sur la réforme du logement social* pour la mettre au service des coopératives d'habitation.

Un élément clé du programme électoral des Libéraux était la promesse de construire 20 000 nouveaux logements abordables en quatre ans. Depuis les



## Smitherman appuie l'habitation coopérative

Dans un prospectus électoral spécial pour les coopératives d'habitation de sa circonscription de Toronto-Centre – Rosedale, le député libéral **George Smitherman** s'est prononcé en faveur de l'habitation coopérative dans nos deux numéros de campagne. Toronto-Centre – Rosedale compte 4 963 logements de coopérative, plus que partout ailleurs au Canada.

Au sujet de l'aménagement de la législation sur le transfert, Smitherman a dit : « En l'an 2000, les Conservateurs ont fait adopter la *Loi sur la réforme du logement social* – une loi qui enlevait leur autonomie aux coopératives et tentait de les assimiler aux autres formes de logement public. Je me suis battu et j'ai voté contre la Loi, parce que c'était une mesure mauvaise, une mesure punitive. Nous devons aligner le reste de notre logement public sur les coopératives, et non pas faire l'inverse. »

Au sujet de la production de plus de logements coopératifs, il a dit : « Les Libéraux construiront plus de logements. Nous doublerons les fonds fédéraux et utiliserons les terrains du gouvernement pour produire 20 000 logements abordables et 6 000 logements en milieu de soutien pour les Ontariens. »

Le 23 octobre, le premier ministre **McGuinty** a nommé M. Smitherman nouveau ministre de la Santé et des Soins de longue durée. Nous inviterons M. Smitherman et les autres députés libéraux à presser le nouveau gouvernement à ne pas tarder à inscrire à son programme de travail la suite à donner à ces enjeux électoraux pour les membres des coopératives d'habitation.

## Un nouvel espoir

élections, nous avons vu plusieurs signes encourageants de l'intention du gouvernement de donner suite à son engagement. Dans un récent discours, l'honorable **David Caplan**, ministre du Renouvellement de l'infrastructure publique, a déclaré : « Nous allons créer 20 000 logements abordables. Pour moi, l'un des critères qui devrait nous définir en tant que société est la façon dont nous réussissons à satisfaire les besoins élémentaires de nos citoyens, les besoins que nous avons tous, et il est évident que le logement est l'un des tout premiers de ces besoins. »

« Nous aimons beaucoup les messages que nous recevons du nouveau gouvernement de l'Ontario, mais nous devons le mettre à l'épreuve du feu et l'obliger à tenir ses promesses », a déclaré **Lori-Anne McDonald**, présidente du Conseil de l'Ontario.

La Région de l'Ontario ne perd pas de temps pour exploiter le succès de la campagne. Nous avons déjà :

- adressé des lettres de félicitations au premier ministre et à tous les députés, avec une documentation sur l'habitation coopérative et les questions auxquelles nous tenons
- adressé une lettre aux deux ministres ayant des responsabilités en matière de logement, pour réclamer une rencontre
- présenté un mémoire au gouvernement sur les changements à apporter au *Programme fédéral-provincial de logement abordable* afin que nous puissions l'appliquer à l'habitation coopérative.

Le travail le plus important, par contre, sera fait au niveau de la base par les membres des coopératives. « Pendant la campagne électorale, les membres des coopératives ont pris de nombreux contacts avec des candidats qui sont maintenant au gouvernement, bien souvent comme ministres, confie Lori-Anne McDonald. Nous devons maintenant retourner voir ces députés en tant qu'électeurs et leur en dire plus long sur notre coopérative d'habitation et leur expliquer comment ils peuvent nous aider à amener leur gouvernement à s'intéresser à nos problèmes. »

Dans les semaines à venir, la Région de l'Ontario travaillera avec les coopératives et les fédérations locales à organiser des rencontres avec les députés. Nous élaborerons également de la documentation que les coopératives pourront utiliser au cours de ces rencontres pour soulever nos deux principaux enjeux. Comme point de départ, nous incitons chaque coopérative qui ne l'a pas déjà fait à adresser une lettre de félicitations à son député. 🏠

## Deux ministres pour les coops de l'Ontario

Le nouveau gouvernement libéral a scindé la responsabilité du logement entre deux ministères. Le nouveau ministère du Renouveau de l'infrastructure publique est chargé des projets d'infrastructure, y compris de la construction de 20 000 nouveaux logements abordables. Le ministre responsable est l'honorable **David Caplan**, député de la circonscription torontoise de Don Valley-Est.


M. Caplan, qui a d'abord été élu lors d'une partielle en 1997, était le critique de l'Opposition pour le logement lorsque le gouvernement conservateur a fait adopter la *Loi sur la réforme du logement social*. La nomination du ministre Caplan est une bonne nouvelle pour l'habitation coopérative. M. Caplan a travaillé de très près avec nous et s'est battu sans ménagements pour obtenir divers amendements à la Loi. Au fil des ans, il a aussi été un ardent défenseur du logement abordable.

Le ministre des Affaires municipales conservera la responsabilité du logement social existant, y compris des coopératives et des logements sans but lucratif régis par la *Loi sur la réforme du logement social*. Le nouveau ministre est l'honorable **John Gerretsen**, député de Kingston et les îles.

M. Gerretsen, qui est député depuis 1995, a été critique de l'Opposition pour les affaires municipales, le tourisme et les soins de longue durée. Il a été élu trois fois maire de Kingston avant de se lancer en politique provinciale. M. Gerretsen a aussi présidé la Société de logement de l'Ontario pendant trois ans au début des années 90. Tout au long de ses nombreuses années de service public municipal et provincial, M. Gerretsen a été un ardent défenseur du logement abordable.

Son premier grand discours, M. Gerretsen l'a prononcé devant les participants à l'assemblée annuelle de l'Ontario Non-Profit Housing Association, le

15 novembre. Dans une présentation enthousiaste, le ministre s'est mis en quatre pour annoncer que le nouveau gouvernement tient au logement sans but lucratif et compte en construire davantage, malgré l'imposant déficit provincial. « Nous croyons que l'une de nos responsabilités fondamentales est d'aider à fournir des logements abordables aux personnes de la province qui en ont besoin, a dit M. Gerretsen dans son discours. Le logement est un besoin humain de base. »

La Région de l'Ontario a adressé ses félicitations aux deux ministres et demandé de les rencontrer l'un et l'autre bientôt. 

---

## Les coopératives se mêlent des élections municipales

Après les élections provinciales du 2 octobre, les coopératives d'habitation ont pris un court répit, puis se sont relancées dans les campagnes électorales municipales. Il y a eu des élections municipales à l'échelle de l'Ontario le 10 novembre.

Ces élections étaient importantes pour les coopératives d'habitation. La moitié des coopératives de l'Ontario sont sous administration municipale. Toutes les municipalités partagent désormais la responsabilité de la construction de nouveaux logements abordables avec les paliers supérieurs de gouvernement. Au cours de la campagne, les coopératives ont livré deux messages clés :

- créer plus d'habitations coopératives
- veiller à ce que l'administration municipale respecte l'autonomie des coopératives.

voir « Élections municipales » à la page 6

# Bourses de recherche

Êtes-vous un étudiant de premier ou de deuxième cycle qui aimerait faire de la recherche sur le mouvement coopératif? Vous pouvez obtenir de l'aide financière pour vos études. La Canadian Co-operative Association administre trois bourses universitaires de recherche sur les coopératives.

La Bourse Laidlaw a été créée par la FHCC en l'honneur du **D<sup>r</sup> Alexander Fraser Laidlaw**, le père de l'habitation coopérative sans but lucratif au Canada. Chaque année, un étudiant de deuxième cycle reçoit une bourse de 1 000 \$ pour son rendement scolaire et l'importance de son projet de recherche pour le développement du mouvement coopératif.

Les étudiants de deuxième cycle peuvent se porter candidats à la Bourse Amy et Tim Dauphinee pour une recherche qui contribuera au développement des coopératives. Il y a une bourse de 3 000 \$ chaque année. La Bourse des études coopératives Lemaire est pour les étudiants de premier et de deuxième cycle qui font des études jouant un rôle dans l'avancement des coopératives. Les bourses se situent dans la fourchette de 1 000 \$ à 3 000 \$, en fonction de la disponibilité des fonds.

Pour plus d'information et pour obtenir des formulaires de candidature aux trois bourses, allez à [www.coopscanada.coop/Links/awards.html](http://www.coopscanada.coop/Links/awards.html), ou communiquez avec **Carol Hunter** à la Canadian Co-operative Association, au (613) 238-6711. La date limite pour le dépôt des candidatures est le 1<sup>er</sup> mars 2004. 🏠

---

## Gala des coopératives

Les coopératives de tout l'Ontario ont célébré la semaine des coopératives dans la troisième semaine d'octobre. Le gala des coopératives, qu'organise chaque année l'Ontario Co-operative Association, a encore une fois été le point saillant de la semaine. Plus de 250 coopérateurs, dont un grand nombre de membres de coopératives d'habitation, ont assisté au gala de cette année, le 15 octobre, à Guelph. Ils ont assisté à des ateliers et pris part à une cérémonie des prix et au lancement d'une carte des coopératives en Ontario.

**Jackie O'Hearn** des **Frank G. McLoughlin Co-operative Homes** de Brampton a reçu le Prix de mentorat de l'habitation coopérative. Elle a été bénévole comme instructeur au programme des jeunes dirigeants des coopératives, qui a lieu chaque été, et a été le mentor de jeunes coopérateurs, qu'elle a aidés à planifier leur carrière et encouragés à faire l'apprentissage de la vie. La **Peel Halton Co-operative Housing Federation** avait proposé Jackie pour ce prix. 🏠

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Consultez ces pages Web pour trouver de l'information sur les programmes gouvernementaux et des conseils pour la conservation d'énergie.

Le Secteur de l'énergie  
(Ressources naturelles Canada)  
[http://www2.rncan.gc.ca/es/es/efficiency\\_f.cfm](http://www2.rncan.gc.ca/es/es/efficiency_f.cfm)

Office de l'efficacité énergétique  
(Ressources naturelles Canada)  
<http://oeo.rncan.gc.ca/francais/index.cfm>

Fonds d'action pour  
le changement climatique  
<http://www.climatechange.gc.ca/francais/scrapbook/efficiency1.shtml>

Hydro One:  
Energy Efficiency Tips and Tools  
<http://www.hydroonenetworks.com/en/efficiency/>

Pioneer Thinking:  
landscaping for energy efficiency  
<http://www.pioneerthinking.com/landscape.html>

Centre canadien d'efficacité énergétique  
<http://www.efficaciteenergetique.org>

Ville de Toronto :  
Energy Efficiency Office  
<http://www.city.toronto.on.ca/energy/>

Milton Hydro:  
energy efficiency  
<http://www.miltonhydro.com/EnEfficiency.html>

# Le temps de songer (encore) à l'efficacité énergétique

---

Scott Piatkowski

La panne de courant qui a plongé dans le noir la plupart des régions de l'Ontario en août dernier a été pour les coopératives d'habitation et leurs membres un douloureux rappel de l'importance de la conservation de l'énergie. Même l'ancien gouvernement conservateur a soudain vu la lumière et promis de revoir les programmes d'efficacité énergétique qu'il avait sabrés pendant son premier mandat.

Le réveil a aussi sonné pour les consommateurs d'énergie lorsque le ministre de l'Énergie a annoncé que le gouvernement provincial s'apprête à abolir sa subvention pour les tarifs d'électricité. Les consommateurs résidentiels commenceront à payer leur électricité au coût intégral du marché dès le 1<sup>er</sup> mai 2005.

Le nouveau gouvernement libéral entend instituer des programmes pour promouvoir la conservation. Le programme électoral des Libéraux promettait d'« aider les foyers et les entreprises de l'Ontario à réduire leurs coûts et à diminuer leur consommation d'électricité d'au moins 5 % d'ici 2007. » Il promettait du même coup d'« instituer des programmes efficaces pour encourager les résidents à réduire leur consommation d'énergie à la maison », et de « travailler avec

les clients commerciaux et institutionnels... pour diminuer leur utilisation d'électricité. »

Le gouvernement fédéral promet aussi de financer les programmes de conservation d'énergie dans le cadre de l'engagement qu'il a pris avec l'Accord de Kyoto. Cet accord international oblige chaque pays signataire à atteindre des cibles de réduction des émissions de dioxyde de carbone.

Il y a déjà plusieurs programmes fédéraux qui pourraient être utiles aux coopératives. L'un d'entre eux est EnerGuide pour les maisons, qui donne des conseils d'expert aux propriétaires sur le rendement énergétique de leur maison.

EnerGuide utilise des modèles informatiques et vérifie les fuites d'air pour calculer l'efficacité énergétique d'une maison et déterminer les améliorations offrant le meilleur rapport qualité-prix pour votre coopérative.

De nombreuses coopératives de l'Ontario travaillent déjà fort pour réduire leurs coûts d'énergie. La **Main-Gerrard Community Co-operative** de Toronto, par exemple, a procédé à tout un train d'améliorations de l'efficacité énergétique avec l'aide de divers programmes gouvernementaux. L'une d'elles a été le remplacement de tout l'éclairage incandescent par

un éclairage fluorescent dans toutes les aires communes de la coopérative. Selon **Bob Wiseman**, coordonnateur à Main-Gerrard : « Cela a été positif à deux égards. La coopérative a diminué sa consommation d'électricité, et elle a économisé sur la main-d'œuvre nécessaire pour remplacer les ampoules électriques, vu que les tubes fluorescents durent beaucoup plus longtemps. » Main-Gerrard a aussi converti au gaz tous ses chauffe-eau électriques, installé des sècheuses au gaz dans la buanderie, et converti trois de ses vieux immeubles du chauffage par plinthes électriques au chauffage hydronique (circulation d'eau chaude), qui fonctionne au gaz.

De dire M. Wiseman : « Nos économies sur les coûts d'électricité nous ont permis de financer des réparations indispensables dont nous n'aurions peut-être pas eu les moyens autrement. Dans notre cas, les économies sont allées directement aux réserves. »

Votre coopérative a-t-elle fait quelque chose pour réduire ses coûts d'énergie? Dites-nous ce qui a bien marché pour vous, afin que nous puissions donner des idées aux autres coopératives. Communiquez avec **Keith Moyer** au 1-800-268-2537 (416-366-1711 à Toronto), poste 224, ou par courriel à [kmoyer@fhcc.ca](mailto:kmoyer@fhcc.ca). ↗

# Êtes-vous bien assurés pendant les rénovations

**L**es coopératives recourent à des entrepreneurs lorsqu'ils ont des travaux majeurs à faire dans leur propriété. La plupart des coopératives le font une ou plusieurs fois par an. Il arrive parfois des accidents pendant les travaux, des accidents qui endommagent la propriété et peuvent donner lieu à des réclamations. Que faites-vous pour protéger votre coopérative dans ce cas?

L'assurance de biens de la coopérative couvre les dommages à la propriété qui découlent de choses comme les tempêtes et les incendies. L'assurance responsabilité paie les règlements pour dommages et responsabilité connexe imputables aux membres de la coopérative qui font du travail pour la coopérative. Cependant, elle ne couvre pas la coopérative si les dommages ou la réclamation naissent des travaux de l'entrepreneur.

Ces risques devraient être couverts par une assurance responsabilité générale commerciale achetée par l'entrepreneur. Cette assurance couvre les blessures corporelles ou les dommages à la propriété dont ils pourraient être responsables. De nombreux entrepreneurs tentent de diminuer leurs coûts d'assurance en demandant à la coopérative de les faire inscrire dans leur police commerciale à titre d'« assuré supplémentaire ». Si elle accepte, la coopérative finit par payer les dommages causés par la négligence de l'entrepreneur. La FHCC et notre assureur partenaire, Les Coopérateurs, cependant, conseillent d'obliger l'entrepreneur à assumer la responsabilité et le coût. Que doit faire la coopérative pour bien se protéger?

1. Utilisez dans le contrat un libellé qui impute à l'entrepreneur la responsabilité de l'assurance responsabilité générale commerciale. Demandez à l'entrepreneur la preuve de son assurance. S'il n'accepte pas d'acheter cette protection d'assurance, la coopérative pourrait avoir intérêt à trouver un autre entrepreneur.

2. Demandez à votre avocat quel montant d'assurance responsabilité l'entrepreneur devrait avoir. Le montant de l'assurance responsabilité dépend du type de travaux réalisés et de l'envergure du chantier.
3. Demandez de figurer comme « assuré supplémentaire » dans la police d'assurance de l'entrepreneur. Cela protège la coopérative si elle est poursuivie conjointement avec l'entrepreneur.

Si vous êtes assuré avec Les Coopérateurs, communiquez avec **Linda Stephenson**, chargée des services commerciaux à la FHCC, au 1-800-465-2752 (613-230-2201), poste 234, pour en savoir plus long. Ou communiquez avec votre agent local des Coopérateurs. Si vous êtes assuré chez un autre assureur, appelez votre agent. 🏠

---

*Suite de la page 3*

## Élections municipales

Dans plusieurs régions de la province, les coopératives ont fait en sorte que ces deux enjeux retiennent l'attention pendant la campagne. Mais c'est à Hamilton que les coopératives se sont fait entendre le plus fort et le plus clairement. La **Golden Horseshoe Co-operative Housing Federation** a organisé un débat entre les candidats à la mairie sur les questions de logement. Chacun des sept candidats à la mairie de Hamilton a participé au débat dans une salle comble de la **Stoneworth Co-operative Housing**.

La nouvelle d'ouverture de CHCH-TV de Hamilton était que « l'habitation coopérative a mobilisé toute l'attention ». **Dave Howard**, président de la Fédération, était ravi du succès de l'événement. « Notre message a bien passé : le prochain maire saura que les coopératives d'habitation sont un élément vital et actif de la collectivité à Hamilton. Et il ne faudra plus nous oublier, a-t-il dit. » 🏠

# Suivi des résolutions de l'AGA

BABILLIARD

Les membres de l'Ontario ont adopté trois résolutions à l'assemblée annuelle de juin. Depuis lors, le personnel de la Région de l'Ontario s'emploie à donner suite à l'orientation arrêtée par les membres.

La première résolution, *Défendons nos coops aux prochaines élections provinciales*, a donné le ton de la campagne de la Région de l'Ontario aux dernières élections. Après l'assemblée annuelle, le personnel de la Région de l'Ontario s'est activé à donner aux coopératives les outils dont ils allaient avoir besoin pendant la campagne.

La deuxième résolution, *Option d'investissement garanti dans les Fonds d'investissement pour le logement social*, réclamait l'ajout d'un nouveau fonds aux Fonds d'investissement pour le logement social, afin de donner aux coopératives l'option de placer leurs réserves en capital dans des titres qui sont émis ou garantis par le gouvernement fédéral ou une province. Immédiatement après l'AGA, le personnel a écrit à la SHSC Financial Inc. pour demander de donner suite à la résolution. Le Conseil de la SHSC Financial a discuté de la résolution à ses réunions de juillet et d'octobre. Il a demandé à son personnel de voir s'il y aurait moyen de créer un fonds répondant aux préoccupations des coopératives de l'Ontario tout en respectant les lignes directrices de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour le placement des réserves en capital des coopératives du programme fédéral. Le personnel de la Région de l'Ontario continue de presser la SHSC Financial Inc. de répondre aux préoccupations des coopératives de l'Ontario.

La troisième résolution, *Repenser les expulsions des coopératives d'habitation*, invitait la Région de l'Ontario à examiner des moyens de réformer la *Loi sur les sociétés coopératives* de l'Ontario pour que les coopératives d'habitation puissent procéder à des expulsions sans recourir aux tribunaux.

Le Conseil de l'Ontario a confié à un groupe de référence le soin de trouver des idées pour la réforme de la loi sur les expulsions. Le groupe comprend les membres du Conseil **David Spackman**, **Scott Piatkowski** et **Karen Francis**, **Janine McDonald**, coordonnatrice aux **Peterborough Co-operative Homes**, et **Tom Clement**, directeur général de la **Co-operative Housing Federation of Toronto**. **Bruce Lewis**, l'avocat de la Région de l'Ontario, est le conseiller juridique du groupe, qui a tenu sa première réunion en novembre. La première étape consistera à présenter un mémoire sur les enjeux et les options au gouvernement de l'Ontario et à obtenir sa réaction. Nous verserons le mémoire dans notre site Web et inviterons les membres à le commenter. Une résolution sur le stade suivant de la réforme de la loi sur les expulsions sera présentée à l'assemblée 2004 des membres de l'Ontario à Québec. 🏠

## Jeunes dirigeants des coopératives

Les membres de la FHCC parrainent une semaine des Jeunes dirigeants des coopératives (JDC) pour l'été prochain. Les JDC sont un programme des jeunes dirigeants de l'Ontario Co-operative Association, qui a lieu chaque été. Vous pouvez vous porter bénévole pour assister à la session des JDC de la FHCC à la fin de juillet en tant qu'animateur adulte. Appelez **Nick Sidor** au 1-800-465-2752 (613-230-2231, à Ottawa), poste 231, pour en savoir plus long. Ou écrivez-lui à [nsidor@fhcc.ca](mailto:nsidor@fhcc.ca).

## Soirée des prix de la CHFT

La **Wood Tree Co-operative** a été l'un des grands gagnants à la soirée annuelle des prix de l'habitation coopérative tenue par la **Co-operative Housing Federation of Toronto** (CHFT) le 30 octobre. Elle a remporté le Prix de la contribution à long terme.

Un des points saillants de la soirée a été un nouveau prix, le Siècle de collaboration, décerné aux membres des coopératives dont l'âge et le nombre d'années de vie en coopérative donnent 100. Chacun a apprécié l'engagement envers la vie en coopérative qu'ont démontré les 37 aînés lauréats du prix.

La CHFT a annoncé la création de deux bourses pour des jeunes coopérateurs qui font la promotion de la diversité et entreprennent des études postsecondaires. Elle décernera les bourses à l'occasion d'un dîner de souscription de fonds en juin prochain.

# Échos de la FHCC



## LE MOT DE LA FIN



**La Fédération de l'habitation  
coopérative du Canada**

### **Bureau national**

311-225, rue Metcalfe,  
Ottawa (Ontario) K2P 1P9  
Tél. (613) 230-2201 Téléc. (613) 230-2231  
Sans frais : 1-800-465-2752

### **Région de l'Ontario**

207-2, rue Berkeley,  
Toronto (Ontario) M5A 4J5  
Tél. (416) 366-1711 Téléc. (416) 366-3876  
Sans frais : 1-800-268-2537

### **Bureau de Vancouver**

204-5550, rue Fraser,  
Vancouver (C.-B.) V5W 2Z4  
Tél. (604) 879-4116 Téléc. (604) 879-4186  
Sans frais : 1-877-533-2667

### **Bureau de Winnipeg**

162-2025, ave. Corydon, bureau 192  
Winnipeg (Manitoba) R3P 0N5  
Tél. (204) 989-5963 Téléc. (204) 487-6407  
Sans frais : 1-888-591-3301

### **Bureau de la Nouvelle-Écosse**

1099, rue Marginal, bureau 201  
Halifax (N.-É.) B3H 4P7  
Tél. (902) 423-7119 Téléc. (902) 423-7058  
Sans-frais : 1-866-213-2667

### **Rédacteur en chef : Keith Moyer**

Idées d'articles, commentaires ou questions?  
Appelez le **1-800-268-2537** (366-1711 à  
Toronto). Courriel : [kmoyer@chfc.ca](mailto:kmoyer@chfc.ca)

© FHCC 2003 LES ARTICLES PEUVENT ÊTRE REPRODUITS.  
VEUILLEZ INDIQUER QUE LA FHCC EN EST L'AUTEUR.



## célèbre sa 1<sup>ère</sup> année

L'Ontario Co-operative Association (On Co-op) a célébré sa première année comme organisme indépendant représentant le mouvement coopératif en Ontario. On Co-op, c'était jadis la Région de l'Ontario de la Canadian Co-operative Association.

La voix organisée des coopérateurs de l'Ontario, On Co-op, compte désormais vingt et un membres – dont la Région de l'Ontario de la FHCC. Les autres membres comprennent Les Coopérateurs, Gay Lea Foods, la Toronto Renewable Energy Co-operative, la Credit Union Central of Ontario, la Mountain Equipment Co-op, l'Ontario Natural Food Co-op et l'Ontario Worker Co-op Federation. Sept nouveaux membres s'y sont joints au cours de la dernière année.

On Co-op a fait de grandes percées dans sa première année, construisant une organisation dynamique qui compte de plus en plus de membres. Le gala de la coopérative a été l'un des points saillants des coopérateurs honorés pour leur contribution aux coopératives de l'Ontario. (Voir « Gala des coopératives » à la page 4.) L'année a été couronnée par une réception des députés qui a été pour les coopérateurs de l'Ontario une occasion tout à fait exceptionnelle de parler aux nouveaux élus.

**Denyse Guy**, directrice générale d'On Co-op et amie de longue date du mouvement de l'habitation coopérative, dit : « Cette première année a été magnifique : nous avons eu beaucoup de travail et nous nous orientons dans le bon sens. Nous avons eu nos problèmes de croissance pendant la réorganisation, mais j'estime honnêtement que nous sommes aujourd'hui plus forts que jamais. » 🏠